



48^{ème} session de la Commission de la population et du développement

Réaliser l'avenir que nous voulons: prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015

New York, le 14 avril 2015

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis à un moment important car nous avons la grande responsabilité cette année d'adopter un nouvel agenda mondial de développement pour l'après-2015. Plus de vingt ans après l'adoption du Programme d'action de la conférence internationale sur la population et le développement, les engagements pris demeurent d'une grande actualité.

Certes, il y a eu des avancées. Mais la mise en œuvre du Programme d'action reste incomplète : les progrès sont fragmentaires, entachés d'inégalités, et de nombreuses personnes continuent de souffrir d'exclusion.

Dans un monde où la population mondiale pourrait compter 8,4 milliards de personnes d'ici 2030, et dans un contexte de mobilité intérieure et transnationale croissante, quelles seront nos politiques pour répondre aux nouvelles dynamiques des populations et aux aspirations légitimes des jeunes générations ? Lancerons-nous les bonnes réformes, pour engager le développement sur une voie durable, dans le plein respect des droits de l'homme ?

Entre 2015 et 2030 quelque 2 milliards d'enfants atteindront l'âge de 5 ans, soit 144 millions de plus qu'au cours des 15 années précédentes. Sommes-nous prêts pour assurer santé, nutrition et soins à nos enfants?

L'égalité des sexes n'est encore réalisée dans aucun pays, en dépit des engagements pris il y a vingt ans dans le cadre du Programme d'action de Beijing. La féminisation de la pauvreté et la montée des inégalités nationales nous exhortent de poursuivre notre investissement dans un

développement durable et inclusif, qui comble les disparités entre les sexes. Nous allons continuer de promouvoir l'égalité des sexes dans notre pays, ainsi que dans le cadre de notre politique étrangère, y inclus dans notre coopération régionale et multilatérale.

Plus de 15 millions d'adolescentes de 15 à 19 ans accouchent chaque année dans le monde – dans bien des cas à la suite de rapports sexuels auxquels elles n'avaient pas consenti, le plus souvent dans le cadre d'un mariage précoce. Or nous avons pu constater que lorsque les campagnes de sensibilisation et d'éducation à la santé et aux droits sexuels et reproductifs parviennent à toucher les filles et les hommes, les grossesses précoces reculent, de même que leurs conséquences négatives sur la santé.

Il demeure indispensable d'investir dans le renforcement à long terme des systèmes de santé, surtout lorsque nous savons qu'il manque globalement plus de 7 millions de professionnels de la santé.

Madame la Présidente,

Les personnes, les familles, ont toujours recouru à la migration pour échapper à la pauvreté, à un conflit, à une crise économique ou environnementale, voire se mettre en quête d'un avenir meilleur. C'est à la Conférence internationale sur la population et le développement qu'a été lancé le processus de reconnaissance mondiale de la migration comme un facteur de développement durable.

La migration et le développement font partie intégrante de la politique étrangère de la Suisse en matière de migration. Elle constitue en même temps une priorité stratégique dans sa coopération internationale.

Dans nos partenariats migratoires, nous adoptons avec nos pays partenaires une approche globale de la migration. Les programmes déployés dans ce contexte peuvent englober des coopérations avec la diaspora, la lutte contre la traite des êtres humains, la protection des droits des migrants et le renforcement des capacités d'acteurs clefs.

Pour que les progrès et les résultats obtenus puissent être dûment reconnus, nous sommes fermement convaincus que le cadre mondial et régional de suivi et d'examen pour l'après-2015 doit s'inspirer des mécanismes existants de surveillance et d'examen, et les développer. Il

devra s'appuyer dans toute la mesure du possible sur des données nationales et des systèmes nationaux de suivi comparables et standardisés, qui reconnaissent et renforcent la fonction de coordination des services nationaux des statistiques.

En matière de données, il faudra s'efforcer de combler les lacunes en renforçant les capacités nationales en matière de statistiques et en améliorant les systèmes de revue. Les organisations internationales devront appuyer les efforts de standardisation des indicateurs et d'assurance de la conformité. Il est également important de comprendre et résoudre les divergences entre les données nationales et projections produites au niveau international en assurant une pleine transparence.

Dans nos efforts pour bâtir le cadre de développement de l'après 2015, nous devons y inclure et mettre en œuvre tout le programme d'action à travers les partenariats multipartites. Il en va de notre crédibilité, de notre responsabilité à l'égard de toutes ces femmes et de tous ces hommes qui cherchent ardemment à améliorer leurs conditions de vie.

Je vous remercie de votre attention.

Madam Chair,
Excellencies, ladies and gentlemen,

We are at a time of utmost importance as we have the crucial responsibility to endorse a new post 2015 global development agenda later this year. More than 20 years after the adoption of the ICPD Programme of Action, the relevance of its approach for the post 2015 development agenda is compelling.

Despite the success stories, the implementation of the Programme of Action remains incomplete and progress has been fragmented, marked by inequalities and the continuing exclusion of certain individuals.

In a world where global population is projected to reach 8.4 billion by 2030 and with increased internal and transnational mobility, what will be our policies to address new population dynamics and legitimate aspirations of young people? Are we making the right reforms to ensure a path of development that is sustainable and in full respect of human rights?

Between 2015 and 2030 approximately 2 billion children will reach the age of 5, 144 million more than during the previous 15 years. Are we ready to ensure adequate health, nutrition and care for our children?

Gender equality does not exist in any country despite the commitments in the Beijing platform for action 20 years ago. The feminization of poverty and growing inequalities within countries urges us to further invest in inclusive sustainable development that overcomes gender gaps. We will continue to promote gender equality both in our country and through our foreign policy, including our multilateral and bilateral development cooperation.

Worldwide, more than 15 million girls age 15-19 years give birth every year. And a significant proportion results from non-consensual sex and most take place in the context of early marriage. We have seen that when awareness raising and education on sexual and reproductive health and rights are reaching young girls and men, early child birth diminishes as well as its detrimental related health impacts.

Investment in long-term health-system strengthening is crucial in a context where the global health worker shortfall is over 7 million.

Madam Chair,

Migration has always been a strategy for individuals and their families to overcome poverty, escape conflicts, react to economic and environmental shocks and to strive for a more prosperous future. It was the International Conference on Population and Development that set the process in motion for the global recognition of migration as a factor for sustainable development.

Migration and development forms an integral part of the Swiss foreign policy on migration. It is, at the same time, a strategic priority of the Swiss international cooperation policy.

Additionally, with the instrument of migration partnerships, we follow the approach of addressing migration comprehensively with our partner countries. Programs under this cooperation framework may entail the cooperation with the diaspora or other related migration and development projects, the fight against human trafficking, the protection of the rights of migrants and the capacity building of relevant stakeholders.

If we want to be in a position to acknowledge progress and achievements, we strongly believe that global and regional post-2015 monitoring and review framework should learn from and build on existing review and monitoring mechanisms. It should be based to the largest possible extent on comparable and standardized national data and national reporting mechanisms, acknowledging and strengthening the coordination function of national statistical offices.

Efforts should be made to close data gaps by strengthening national statistical capacity and improving reporting mechanisms. International organizations must support these efforts to standardize indicators and assure compliance. It is also important to understand and resolve differences between national data and estimates produced at the international level to ensure full transparency.

In our efforts to shape the post 2015 development agenda, we need to include and implement the whole ICPD Programme of Action through multi stakeholder partnerships. It is a question of credibility and accountability towards all women and men striving for a better living.